

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

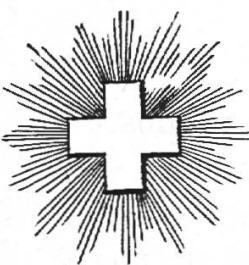
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 7.



LAUSANNE

19 février 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La méthode naturelle pour l'enseignement de la lecture. — Le rôle de l'école dans la lutte contre la littérature malsaine. — Chronique scolaire : Genève, Vaud. — PARTIE PRATIQUE : Cours complémentaires : Les stations balnéaires. — Cosmographie : Quelques mots sur les comètes. — Composition : Lettre d'invitation. — Variété : Une épreuve d'arithmétique.*

LA MÉTHODE NATURELLE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE (*Suite et fin*).

A partir du milieu de février, au lieu de demander aux enfants de reproduire de mémoire un mot, une seule fois, il me parut que c'était un meilleur exercice d'attention que de leur demander de reproduire une petite phrase trois fois de suite ; voici comment je m'y prends : une première fois, j'écris la phrase au tableau noir, les enfants la regardent — pas d'épellation — pendant une minute environ, puis je l'efface ou je la cache, et les enfants la reproduisent sur de petits papiers que je leur enlève aussitôt ; puis deuxième examen de la phrase, toujours de même durée : les enfants se montrent très intéressés, constatent leurs fautes, essayent d'emmagasiner une plus grande partie ; ils écrivent ; puis font, à la suite, leur troisième essai.

Voici les résultats de la première expérience faite de cette manière : « Gaston a les yeux bruns ».

E. 1^{er} essai : Glaton a les yeue bros

2^{me} » Gaslaton a les yeux brus.

3^{me} » Gaston a les yeux brus.

Y. 1. Gastons a les brun.

2. Gaston a les yeux bruns.

3. Gaston a les yeux bruns.

- Ed. 1. Gaton les a yen bre.
2. Gaston a les yens bruns.
3. Gaston a les yeux bruns.
A. 1. Sactnes la les yeucs brus.
2. Gatons a les yeux bruns.
3. Gastons a des yeux bruns.
O. 1. 1 egast a les
2. Gaton a las ux you.
3. Gaston gats bie.
F. 1. Ga latseseslilax.
2. Geslalesox yes.
3. Gas ailas ylesracs.
G. 1. Gaston la ya.
2. Gaston a les yeux biens.
3. Goston a les yeux bieuns.

Je n'ai pas indiqué les résultats des deux enfants qui savent lire.

Les trois derniers enfants ne connaissent pas toutes leurs lettres.

— J'avais écrit la 1^{re} fois Gaston avec une majuscule, et les deux fois suivantes avec une minuscule.

Autre expérience, 23 février : « la fenêtre a 9 vitres ».

- G. 1. la fenêr 9 a latit.
2. la femes 9 vitrs.
3. la fente a 9 vites
O. 1. la fenesa 9 y
2. la fencêtre a 9 vi.
3. la fenête a 9 vitres
Em. 1. la ferbre a 9 gebriles
2. la fente a 9 vibre.
3. la fenetre a 9 vitres.

Autre expérience, 26 février : « la fenêtre est en verre ».

- G. 1. la fense est
2. la fenêtre est en
3. la fenêtre est en verre.
A. 1. la fenêde est vridre.
2. la fenêdre est en vridri.
3. la fenêder est verre.

O. 1. la fenêtre

2. la fenêtre est remerre.
3. la fenêtre est en verre.

Enfin — pour ne pas allonger — encore une expérience faite le 25 mars : « je dormais dans un petit lit ».

G. 1. je ams petis.

2. je dermais de un lit.
3. je dormis dir vn petit.

Ed. 1. je

2. je dormani petit.
3. je dormais dans un petit lis.

O. 1. je doris dacts tit lit.

2. je dormais petit lit.
3. je dormais dans un petit lit.

F. 1. je dors terec

2. je dorms us um pe tit ler
3. je dorms daus um per.

Tous ces résultats sont ceux des enfants les plus retardés pour la lecture. Ils ne sont certes pas brillants, mais ils sont intéressants, d'abord en ce qu'ils sont la preuve d'un effort d'attention évident, puis en ce qu'ils prouvent que, par la vue seule, et en ignorant encore certaines lettres, les enfants peuvent arriver à reproduire correctement ou à peu près de petites phrases.

Il serait intéressant de savoir au bout de combien de temps des enfants, et des enfants normaux, apprendraient à lire avec cette méthode ; tant que cela n'a pas été expérimenté, c'est impossible à dire. Les très intéressantes expériences publiées par M. le Dr De Croly et M^{me} Degand ont été faites sur des enfants sourds, et ayant déjà commencé à lire avec d'autres méthodes.

Mais même en admettant qu'on ne puisse ou qu'on ne veuille pas la continuer jusqu'à ce que l'enfant sache lire, il est évident que tous ces exercices auront fourni à l'enfant une bonne provision de faits de langage visuels, — provision dans laquelle on pourra puiser pour lui apprendre les lettres, les diphongues, — plus tard aussi des notions de syntaxe. C'est ce que je fais maintenant avec mes arriérés.

Un fait est certain, et c'est ce qui me paraît le plus remarquable,

ce qui a fait pour moi de la pratique de cette méthode « naturelle » une vraie jouissance, c'est qu'elle permet de n'étudier le langage que relié directement aux faits et aux idées ; on n'est pas arrêté par la forme des mots, par la difficulté qu'ils présentent au point de vue de la lecture, on n'est pas obligé de réunir en une liste, ou en phrases des mots simplement parce qu'ils renferment le même son ; on ne lit, on n'écrit que pour transporter de la forme parlée, auditive dans la forme graphique, visuelle, des choses vues, observées, vécues. Or, n'est-ce pas un véritable bienfait pour l'enfant que de lui apprendre à lire pour enrichir sa pensée et non pour déchiffrer des caractères ?

A. D.

Le rôle de l'école dans la lutte contre la littérature malsaine et immorale.

De toutes parts on s'est ému et on s'émeut encore à l'ouïe des crimes récents, commis par de jeunes gens, au cerveau faussé par l'influence des lectures pernicieuses. Un cri d'alarme a retenti ! Une lutte nouvelle est engagée ! La presse entière est entrée dans la lice du combat, des municipalités avisées ont pris d'énergiques et radicales mesures. Des sociétés se sont fondées pour renforcer les rangs des combattants et assurer la victoire du bon côté.

Et l'école, que va-t-elle faire ? Restera-t-elle en arrière, les bras croisés, regardant la lutte sans y prendre part ? Pauvre école ! on lui a déjà beaucoup demandé et on lui demandera encore. Elle a bon dos, et on la chargé sans merci : éducation sociale, antialcoolique, self-government, etc. Elle n'a pas, que je sache, failly à son devoir et a accompli sa tâche du mieux qu'elle a pu. Souvent elle a été mal récompensée, et les esprits grincheux ne se font pas faute de l'attaquer ; elle est devenue un bouc émissaire, et tout ce que la société produit de mauvais, lui est fatallement attribué. Il est cependant d'heureuses exceptions que nous ne voulons pas méconnaître.

Du reste l'école, comme Pestalozzi, son père pédagogique, doit avoir les épaules larges et ne rien craindre.

J'ose donc affirmer que, si on attend d'elle un effort dans la littérature malsaine, elle saura le donner vaillamment,

Et maintenant en quoi pourra-t-elle être utile et combattre avec efficacité ?

Son rôle sera tout d'abord de flétrir avec la dernière énergie toute cette littérature de bas étage qui infecte nos villes et nos villages. Il faut faire comme Zola : dégoûter de ce qui existe pour faire aimer autre chose.

L'école donnera son appui moral à tout ce qui se fera pour l'assainissement des lectures de la jeunesse ; elle prohibera tout ce qui n'est pas conforme à une saine pédagogie. Au besoin, elle pourra éclairer les parents imprudents et leur montrer les dangers auxquels s'exposent leurs enfants en lisant ces nullités qui faussent l'imagination, tuent les sentiments nobles, et atrophient l'intelligence. Là, il sera bon de rappeler qu'il vaut mieux « prévenir que guérir ».

Par un judicieux choix de morceaux appropriés au goût et à l'âge de l'enfant, le maître s'efforcera dans ses lectures en classe, d'orienter ses élèves vers un autre idéal et une meilleure littérature.

Les livres de lecture scolaires seront aussi instructifs, captivants et soigneusement illustrés ; l'enfant y trouvera des choses qu'il aime et lira plus volontiers.

L'école travaillera aussi à la création de bibliothèques scolaires qui hélas ! font défaut encore en maints endroits. C'est là, à mon avis, un excellent moyen de fournir à l'enfant de la lecture utile, surtout si la bibliothèque a soin de s'abonner à quelques revues illustrées de bon goût.

Le lieu d'approvisionnement de l'enfant ne sera plus le kiosque de la rue, l'étalage peu scrupuleux de certains libraires ou la vitrine abondamment pourvue de la salle d'attente.

Et, en dernier lieu, pourquoi l'instituteur ne trouverait-il pas un moment chaque semaine, pour lire le journal quotidien avec les ainés ; ils verraient en somme qu'il contient des choses intéressantes et instructives et qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher bien loin ce que l'on a tout près.

Voilà ta tâche, école ! Vas-y de ton denier, courageusement, et tu n'auras semble-t-il, rien à te reprocher.

A. DUMUID.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Le Grand Conseil de Genève vient d'adopter une loi ouvrant au Conseil d'Etat un crédit de 975 000 francs pour la construction d'une école secondaire et supérieure des jeunes filles, à la rue Voltaire. Cette mesure s'imposait, attendu que les deux bâtiments destinés actuellement aux jeunes filles, ceux du quai de la Poste et de la rue d'Italie, sont depuis longtemps insuffisants. La nouvelle construction s'élèvera en bordure d'un vaste préau, dans un quartier salubre et un peu élevé, à l'opposite du bâtiment de la rue d'Italie, de sorte que chacune des écoles recevra les élèves d'un secteur bien délimité.

Le projet de construction est dû à MM. Peloux et de Rahm. Il a été adopté après un concours à deux degrés par un jury où entraient entre autres, comme architectes MM. Isoz, de Lausanne, Prince, de Neuchâtel et M. Cayla, de Genève. Ce projet comporte vingt-cinq salles d'étude de dimensions diverses avec vestiaire contigu, des salles de dessin, de physique avec laboratoire attenant; un amphithéâtre de sciences naturelles et de géographie avec deux cabinets contigus pour les collections, des salles de coupe, de bibliothèque, de gymnastique, et, enfin une aula avec les installations nécessaires pour les projections lumineuses. Le détail de cette construction a été étudié avec le plus grand soin et nous sommes certains que la décision du Grand Conseil sera pleinement approuvée par la population.

VAUD. — **Une campagne contre les mauvais livres.** — L'affreux drame de Commugny, de lugubre mémoire, a abouti à la campagne anti-absinthe et à la prohibition de la funeste liqueur. Le non moins monstrueux crime de Jullly, commis il y a quelques semaines par deux enfants de notre pays, deux

armaillis fribourgeois, de quinze à seize ans, a provoqué la stupeur et l'effroi, attristé et humilié nos coeurs de Suisses. Le fait est d'autant plus inquiétant que l'on a affaire ici non à des criminels-nés, à de précoces malfaiteurs, mais à des enfants dont les antécédents ne sont point mauvais. Orphelins tous deux, ils appartiennent à d'honnêtes familles. « Ce n'est ni sa naissance, ni son éducation qui a fait de Jaquillard un criminel. Il a été intoxiqué et il a empoisonné ses camarades. A la sortie de l'école, il lut ces mauvais livres que l'on répand actuellement à bas prix dans nos villes et nos campagnes par livraisons à deux sous. Cet enfant a été perverti et affolé par la lecture des livres du genre de *Nick Carter* et de *Buffalo-Bill*. A l'insu de sa famille, il forme un groupe de « Peaux-Rouges » et s'en va vagabonder dans la forêt. Leur rêve est de renouveler les exploits des héros dont ils ont l'imagination hantée. Ils quittent leurs familles. Ils partent à la recherche des aventures. » Ainsi s'exprime M. P. Seippel. On sait où les a conduits cette triste surexcitation. Ils tuent et font sept victimes avec le même sang-froid de ces personnages qu'on leur a montrés toujours le revolver à la main ou la hache levée.

Quel est donc le véritable criminel, l'instigateur qui a armé ces malheureux hallucinés ? Ecoutez ce que dit encore M. Seippel : « C'est toi, l'écrivain, — faut-il lui donner ce nom ? — C'est toi, l'égouttier des lettres, qui a écrit ces romans détestables. C'est toi, le mauvais éditeur, qui les a répandus à profusion. C'est toi, le colporteur louche, qui les a apportés jusqu'au paisible village d'Orsonnens, ou c'est toi, le papetier, qui les a mis à ton étalage. »

Exagérations d'écrivain, éloquentes tirades aussi senores qu'inutiles ! Point du tout. A la stupéfaction et à l'effroi, a succédé un mouvement de réprobation et de lutte contre cette basse littérature. La presse a fait entendre de légitimes protestations et a révélé des choses surprenantes et attristantes.

Nous avons sous les yeux une brochure de trois sous, saisie l'autre jour en classe entre les mains d'un garçon de onze ans qui l'avait achetée au kiosque voisin. Sur la première page, on voit ce titre : *Texas Jack*, aventures de trois gamins dans le Far West, et au-dessous une planche, couleur de sang, avec trois Indiens dont un brandit une hache de guerre et s'apprête à fendre la tête d'un jeune aventurier armé d'un poignard. — « N'aviez-vous pas aussi l'intention de voler ? », demande-t-on aux deux criminels de Jully. — « Oui, répondent-ils. Nous aurions pris de l'argent et nous serions allés à Marseille, où nous nous serions embarqués pour l'Afrique. Là nous aurions vendu des bibelots aux « Indiens » et nous aurions fait fortune... » Remarquez bien ces Indiens d'Afrique ! Imagination faussée et pervertie, tel est le résultat sur nos garçons de ces lectures qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance et n'apprennent que le mal. Qui nous garantit que ce même résultat ne se produira pas ailleurs ? Non, il faut arrêter ce fléau. On dit qu'en Allemagne trente mille colporteurs sont occupés à distribuer ces publications-là, par millions d'exemplaires, jusqu'aux portes des écoles. Cette vague d'immondices a pénétré jusque dans notre pays. Une autre vague semblable nous est venue de France. A Zurich, une réunion de pères de famille a lancé le signal d'alarme. Une série d'articles de journaux et périodiques de langue française ont montré que le mal sévit partout. Sous des titres divers : « La suggestion du crime », « Les livres qui tuent », « L'école et les mauvais

livres », « Littérature et Code pénal », « Police des denrées... morales », on a cherché à éveiller la vigilance des parents, des éducateurs, et des autorités scolaires. Deux tendances se manifestent parmi les moyens préconisés pour lutter contre les mauvais livres : la prohibition ou l'interdiction de l'entrée, de la vente et de la circulation chez nous des brochures et publications reconnues dangereuses avec fortes amendes à quiconque les colporte, les vend, les détient ou les achète ; l'autre tendance serait de lutter contre la mauvaise littérature par la bonne, celle-ci mise à la portée des plus petites bourses. La place nous manque pour émettre même un jugement. Notre tâche de chroniqueur se bornera pour aujourd'hui à signaler les premières mesures prises chez nous contre ce fléau. La Municipalité de Nyon a invité les marchands de journaux à ne plus exhiber dans leurs vitrines des journaux, gravures ou publications reproduisant des scènes d'assassinat ou de meurtre. Des amendes pourront être prononcées contre ceux qui ne se conformeront pas à cette injonction. Le Conseil communal de Vallorbe a invité la Municipalité à interdire, dès le 1^{er} février, l'exhibition des dites publications avec les mêmes pénalités. Ailleurs des décisions analogues ont sans doute été prises. Le gouvernement du Valais s'est prononcé dans le même sens. On peut discuter longtemps l'efficacité de ces mesures, en attendant elles honorent les autorités qui en ont pris l'initiative. En présence d'un fléau, il faut opposer un premier assaut contraire, on peut voir ensuite les mesures les mieux appropriées pour remplacer ce qui est supprimé. Il y a là pour le corps enseignant un sujet d'étude actuel et palpitant d'intérêt dont chacun comprendra l'urgente nécessité.

H. GAILLOZ.

† **Henri Dufour.** — Notre collaborateur, M. le professeur Louis Maillard, a prononcé l'allocution suivante sur la tombe d'Henri Dufour, au cimetière de Montoie. Henri Dufour s'intéressait à toutes les questions d'instruction et d'éducation. Nos lecteurs n'ont pas oublié la part qu'il a prise, par ses belles conférences, à nos congrès romands et aux cours de vacances pour instituteurs.

« Le vénéré maître Henri Dufour, s'il le pouvait, dirait à ses collègues, à ses élèves, à ses amis : « Je ne veux que le souvenir silencieux des cœurs fidèles ». Il convient pourtant que la Faculté des sciences, durement éprouvée par ce départ, apporte ici son hommage respectueux et reconnaissant.

• A son enseignement, Henri Dufour s'est donné tout entier ; il lui a finalement sacrifié bien des jours d'une existence précieuse, qu'il aurait pu prolonger en prenant du repos et en fuyant l'hiver meurtrier. Après un récent examen de doctorat, où il avait présenté, dans son langage alerte et coloré, une critique décisive et bienveillante — alors qu'un de ses collègues cherchait à lui suggérer de ménager ses forces, il répondait simplement : « Ma vie est ici ». L'idée de quitter son auditoire, son laboratoire, il n'aurait pu l'admettre ; il a voulu, domptant la souffrance — et il a pu — travailler jusqu'à son dernier jour.

Son enseignement était fait de clarté, de simplicité élégante et voulue ; il ne s'y embarrassait pas d'un appareil mathématique hors de la portée de ses élèves. Instructeur hors ligne, il voulait être compris : il abondait en comparaisons originales, en expériences réussies. — Educateur modèle, il voulait être suivi ; il savait communiquer à ses auditeurs un peu de son amour, de son enthousiasme pour sa science préférée. A la lumière de ses leçons, tout semblait

facile ; mais, réduit à ses quinques fumeux, l'étudiant se rendait un plus juste compte des difficultés, et mesurait, à la grandeur des ombres reparues, la puissance de rayonnement du professeur.

Ce professeur aimait la jeunesse studieuse, il en comprenait les aspirations nouvelles ; il mettait tous ses soins à la guider, à l'élever, sachant que sur les jeunes têtes la patrie place son espoir. Il fut donc un patriote en action ; et c'est pourquoi encore il s'ingéniait, dans ses conférences, si limpides, si pittoresques, à répandre largement son grand savoir ; à démocratiser — sans la vulgariser — sa science.

Messieurs les étudiants, l'enseignement d'un professeur n'est pas tout entier dans ses cours. Quand bien même vous oublieriez plus tard des faits et des lois de la physique, vous ne sauriez oublier le maître en qui s'harmonisaient si parfaitement la grandeur scientifique et la grandeur morale. L'exemple du devoir, il l'a donné toute sa vie. Et dans ces derniers mois, nous l'avons vu assister, sans révolte, à l'emmurement fatal de ses artères ; lutter, sans illusion comme sans crainte ; et mener son propre deuil avec sérénité. Comment expliquer cet héroïsme ? — La science ? — Certes, elle nous renseigne, sans erreur possible, sur la destinée commune. Elle nous classe, parasites vaniteux d'une goutte de boue, perdue dans la froide et vide immensité. Nous savons que la mort rôde autour de nous ; dans la sinistre ironie de son jeu, elle vient de temps en temps nous tenailler le cœur pour en arracher quelques fibres, insensible qu'elle est à nos admirations, à nos affections les meilleures. A chaque seconde, une vie s'éteint ; et vivre, c'est voir mourir. La science nous dit tout cela et son pessimisme naturel consent volontiers à l'anéantissement de l'être dans un sommeil sans rêve et sans trêve. — Mais, la mort est-elle une inconsciente nihiliste ou une idéale libératrice ? A cette question, la foi seule peut répondre, qui montre le chemin d'espérance ; la foi, si bonne aux coeurs de ceux qui la conservent, si enviable aux yeux de ceux qui l'ont perdue ; la foi enfantine et puissante, qui aide à bien vivre et à bien mourir.

La vie d'Henri Dufour a été la résultante de ces deux forces : la science et la foi.
« Le savant, disait-il, peut, sans abdiquer la liberté de sa pensée, puiser à » d'autres sources de connaissances qu'à celles de la science. — Le conflit » n'existe pas entre les données expérimentalement acquises de la science et les » données également expérimentales de la foi chrétienne. — La science qui » cherche la vérité ne doit et ne peut s'opposer à aucune des formes sérieuses » de la recherche de la vérité. »

... Du maître vénétré, nous garderons tous, collègues, élèves et amis, en nos cœurs fidèles, le souvenir très pur. »

*** Nyon. — Les autorités communales, par un vote récent, ont augmenté de 200 fr. pour les instituteurs et de 100 fr. pour les institutrices, le minimum et conséquent le maximum de leur traitement annuel. Ce maximum est donc, à partir du 1^{er} janvier 1910, de 2400 fr. pour les instituteurs et de 1800 fr. pour les institutrices, après 20 ans de service dans le Canton et non plus dans la Commune, comme c'était le cas précédemment.

Après avoir édifié, il y a une année un superbe bâtiment scolaire, les autorités communales de Nyon ont tenu également d'améliorer, d'une manière sensible, la situation de leur personnel enseignant primaire, félicitons-les de cette nouvelle preuve d'initiative et de progrès.

H. Gz.

PARTIE PRATIQUE

COURS COMPLÉMENTAIRES

Les stations balnéaires.

La Suisse est riche en *sources thermales* et *minérales*. Un certain nombre d'entre elles — comme Baden et Yverdon — étaient déjà connues du temps des Romains. D'autres, dont la réputation est plus récente, n'en jouissent pas moins d'une grande renommée. Chaque année, des milliers de malades viennent y chercher la guérison ou au moins l'adoucissement de leurs maux.

Nous nous proposons de passer en revue les *stations balnéaires* les plus en vogue.

Non loin du village de *Gimel* on utilise une source d'eau *minérale alcaline*. Les bains d'*Henniez*, entre Moudon et Payerne, sont fort anciens. Peut-être existaient-ils déjà à l'époque romaine. Délaissés ou peu fréquentés pendant longtemps, ils ont été restaurés et ont acquis, dès lors, une certaine importance. Leurs eaux *alcalines* sont utilisées contre la goutte, les rhumatismes, les affections de l'estomac et du foie. Les plus réputés des bains du canton de Vaud sont certainement ceux de *Lavey* dont les eaux étaient connues dans l'antiquité, ainsi que le ferait croire la tradition qui place à Saint-Maurice une statue d'*Hygiea*, déesse de la Santé. Mais si la source a été connue des anciens, elle semble avoir été ignorée pendant le moyen âge et l'âge moderne, jusqu'au XIX^e siècle. En 1831, un pêcheur qui relevait ses nasses au bord du Rhône, sentit, en s'avancant dans l'eau, une vive chaleur. Etonné, il raconta la chose. L'attention fut ainsi éveillée et l'on reconnut qu'une source **sulfureuse**, très chaude — 51 à 52° centigrades — sortait du milieu des rochers et des pierres qui bordaient le Rhône et qui étaient submergés à l'époque des hautes eaux. Les travaux nécessaires furent faits pour isoler la source et aujourd'hui Lavey est une des stations balnéaires les plus connues de l'Europe. L'Etat de Vaud y a fondé un hôpital, succursale de l'hôpital cantonal de Lausanne. Les eaux de Lavey sont efficaces dans les cas suivants : tuberculose des os, anémie, maladies de la peau, rhumatismes, phlébites, rachitisme, etc.

La source des bains d'*Yverdon* était déjà connue et utilisée des Romains, ainsi que le prouvent des pierres avec inscriptions romaines trouvées au fond du puits de captage. Les eaux de cette source **sulfureuse**, d'une température de 24° C. sont employées contre le rhumatisme, les affections des organes respiratoires, la sciatique, la goutte, les éruptions de la peau, les maladies chroniques de l'estomac et des intestins, la congestion du foie, la neurasthénie, etc.

Des bains furent établis à *Saxon* (Valais) en 1839, pour utiliser les eaux d'une source thermale riche en *iode*. L'ouverture du chemin de fer de la vallée du Rhône, en 1859, donna à Saxon une vogue inattendue que vint encore accroître l'établissement d'un casino du genre de Monte-Carlo. Mais la suppression des *maisons de jeux*, décrétée par la Constitution fédérale de 1874, arrêta du jour au lendemain la vogue de Saxon. La source minérale d'une valeur thérapeutique reconnue est aujourd'hui complètement inutilisée et l'établissement balnéaire fermé.

Il n'en est heureusement pas de même des bains de *Loèche*, dans la vallée de

la Dala, au pied du col de la Gemmi. Les **sources thermales** sont au nombre de 22, dispersées dans tout le village. Leur température varie entre 39 et 51° C. L'abondance des eaux permet de pratiquer à Loèche ce qu'on ne voit guère ailleurs, la cure dans des piscines communes, où les baigneurs peuvent prendre leurs repas, jouer, lire, sur des tables ou des pupitres flottants. La station thermale, qui convient aux malades souffrant des maladies les plus diverses, possède en outre le rare avantage de joindre à la cure d'eau l'effet tonique d'un climat d'altitude particulièrement agréable (1411 m.).

L'Oberland bernois, spécialement la vallée du Simmenthal, compte plusieurs établissements de bains. Les sources de la *Lenk*, riches en *hydrogène sulfure*, sont efficaces pour les maladies de la peau et les catarrhes chroniques. *Weissenbourg*, dont on exporte l'eau dans toutes les parties du monde est le rendez-vous de ceux qui souffrent des maladies des organes respiratoires. L'établissement des bains peut abriter 300 malades.

Les bains du *Gurnigel*, comprenant plusieurs sources *sulfureuses* et *ferrugineuses* sont entourés des plus grandes forêts du canton de Berne. On y a trouvé un vase romain et des monnaies romaines. Les bains de *Blumenstein* connus depuis deux siècles sont alimentés par une source d'eau *saline ferrugineuse*. Ainsi qu'au *Gunigel*, l'eau se prend également comme boisson.

L'Engadine est riche en stations balnéaires. Les plus connues sont *Tarasp*, dont les sources minérales froides, de diverses natures, *alcalines*, *sodiques*, *ferrugineuses*, attirent des malades de toutes les parties du monde. *Schuls*, dans une belle situation ensoleillée et encadrée par un paysage alpestre grandiose, devient une situation climatérique importante. Les sources minérales, *alcalines*, *ferrugineuses*, *salines*, sont utilisées pour l'usage externe et interne (bains et boisson). *Saint-Moritz* doit sa renommée à ses sources *ferrugineuses acidulées*. L'une d'elles a déjà joué un certain rôle au moyen âge. Avant la Réformation, *Saint-Moritz* était un lieu de pèlerinage. Encore en 1519, le pape Léon X accorda, par une bulle, une indulgence plénière aux pèlerins venant à *Saint-Moritz*. Il y a soixante ans, le nombre des baigneurs n'était encore que de 150 par été. Aujourd'hui on en compte 25 000 annuellement.

Dans le canton de Saint-Gall, *Ragatz* a de superbes installations de bains.

Ses eaux, qui attirent chaque année plus de trente mille malades, sont efficaces contre les rhumatismes chroniques, la goutte, les maladies des os et des muscles, la neurasthénie, les maladies du cerveau et de la moelle épinière, les troubles de la digestion, etc. La saison dure de mi-mai à mi-octobre.

Les bains de *Pfæfers* sont situés à $2\frac{1}{2}$ km. au sud-ouest de *Ragatz*, dans la gorge sauvage de la Tamina qu'un pont naturel recouvre entre la source et l'établissement des bains. La gorge, entre les bains et la source, est une des plus grandioses de la Suisse et peut soutenir la comparaison avec la *Via-Mala* et les gorges du *Trient*. L'Etat a établi à *Pfæfers* des bains à prix réduits pour la classe pauvre. L'eau, d'une température de 37° C. — celle du corps humain — est surtout recommandée dans les maladies du système nerveux, des organes de la locomotion, de la peau, des organes digestifs, etc. L'histoire des bains de *Pfæfers* est fort ancienne. En 1038, un chasseur remarqua les vapeurs qui se dégageaient dans la gorge. Peu après, la source elle-même fut découverte et uti-

lisée, mais sans qu'il y eut d'installations de bains. On pénétrait avec beaucoup de difficultés et non sans danger jusqu'aux petits bassins établis dans la gorge ; on y descendait avec des échelles ou des cordes pour y rester plusieurs jours ; on mangeait et dormait dans le bain. Ce n'est que beaucoup plus tard, — au XIV^{me} siècle — que l'abbé du couvent de Pfäfers fit construire la première maison de bains reposant sur des poutres encastrées dans le roc des parois latérales. Mais un chemin d'accès n'existe pas encore. Les malades, les yeux bandés, étaient attachés à des cordes et descendus dans l'abîme. Malgré la renommée toujours croissante des bains, il fallut du temps pour que des améliorations fussent apportées aux installations. L'établissement actuel fut ouvert en 1840, et, depuis lors considérablement agrandi.

En Argovie, les bains de *Baden*, connus depuis l'époque romaine, jouissent d'une réputation universelle. Les sources thermales, d'une température fixe de 46 à 48° C. jaillissent au milieu de la Limmat d'une profondeur de plus de 1000 m. Les 18 sources captées fournissent, en moyenne, 700 litres par minute. L'eau est parfaitement claire ; elle se conserve absolument intacte pendant des années dans des bouteilles bouchées. Le goût en est légèrement salin. L'usage des eaux de Baden est indiqué pour les rhumatismes de toute espèce, la goutte, les affections des organes de la respiration et de la digestion, les affections chroniques des reins et de la vessie, les suites de pneumonie ou de péritonites.

Les eaux de *Schinznach*, d'une température de 33° C. et d'un débit de 1400 litres par minute, sont *sulfureuses* et ont un goût légèrement amer. Elles sont recommandées pour les maladies de la peau, l'asthme, la goutte, le rhumatisme, le diabète, etc.

Le canton de Fribourg possède, près des sources de la Singine chaude, sur la rive ouest du lac Domène, à 1087 m. d'altitude, les bains du *lac Noir* dont les eaux *sulfureuses* conviennent spécialement aux affections rhumatismales chroniques, aux obstructions du foie, aux maladies de la peau et à d'autres analogues. L'altitude, le voisinage des forêts alpestres, la tranquillité des lieux et la salubrité du climat permettent aussi d'y faire des cures d'air et de suralimentation.

A côté des stations que nous venons d'énumérer, il en existe une quantité d'autres, de moindre importance telles que *Urnäsch*, *Jagdbad*, *Gontterbad*, *Kaubad*, *Heinrichsbad* dans le canton d'Appenzel, *Bonn* et *Garmiswill* dans le canton de Fribourg, *Acquarossa* dans le Tessin, *L'Alliaz*, près de Montreux, *Schweinfelberg* dans le canton de Berne, etc.

En somme, si les stations balnéaires de notre pays n'ont pas la grande vogue de quelques bains étrangers, elles sont fréquentées chaque année par près de deux cent mille malades venant non seulement de Suisse et d'Europe, mais encore de toutes les parties du monde.

(D'après le *Dictionnaire géographique de la Suisse.*)

C. S.

SUJETS DE RÉDACTION. — 1^o Les stations balnéaires du canton de Vaud. — 2^o Les bains de l'Engadine. — 3^o Principales affections que peuvent guérir nos sources thermales et minérales.

PROBLÈMES. — 1^o La source de St-Laurent, aux bains de Loèche, donne 30 litres par seconde. Combien par jour ? Rép. : 2592 000 l.

2^e L'eau des bains de Pfäfers a une densité de 1,0003. Quel serait le poids de l'eau contenue dans un réservoir long de 31,25 m., large de 12,5 m. et profond du 2,56 m. ? Rép. : 1 000 300 kg.

3^e Les sources de Baden débitent 700 l. par minute. Combien leur faudrait-il de temps pour remplir un étang long de 54 m., large de 35 m. et profond de 1,5 m. ? Rép. : 4050 minutes ou 67 $\frac{1}{2}$ h.

4^e A Schinznach, le débit des sources est de 1400 l. par minute. Combien pourrait-on remplir de bouteilles de 84 cl. avec l'eau qui coule pendant 1 jour ?

Rép. : 2 400 000 bouteilles.

G. S.

COSMOGRAPHIE

Quelques mots sur les comètes.

Il existe une catégorie d'astres qui se montrent rarement aux regards des humains et dont on s'inquiète pourtant beaucoup : ce sont les comètes. Ce que l'on dit d'elles, en dehors des personnes instruites ayant quelques notions astronomiques, n'a généralement ni queue ni tête, ce qui est comme un symbole de l'ignorance des gens qui en parlent sans les connaître ; car, justement, ces astres se distinguent de tous les autres en ce qu'ils nous montrent une tête et une queue, ce qui leur donne une apparence fort étrange.

En réalité, une comète est un corps céleste extrêmement léger, une bouffée de gaz, de vapeurs transparentes, qui voyage dans l'espace en suivant une ellipse très allongée. Cette description, dans sa laconique simplicité, n'a rien de bien effarouchant et n'explique pas l'influence terrifiante que ces astres errants ont, de tout temps, exercée sur l'humanité. Mais c'est précisément leur inconsistance, leur extraordinaire mobilité et leurs rapides métamorphoses qui sont déconcertantes ; parfois une comète prend tout à coup de telles dimensions et une forme si bizarre que l'esprit peut en être effrayé ; or, cette dilatation, ces changements d'aspects ne se produisent qu'en raison de l'extrême ténuité de l'astre cométaire.

Nous sommes habitués à voir régner dans le ciel la plus parfaite harmonie ; le Soleil nous paraît suivre invariablement le même cours ; la Lune nous présente toujours la même face, et sa marche autour de la Terre n'a pour nous aucun secret ; les étoiles, immobiles en apparence, semblent des clous d'or attachés au fond du ciel : tout cela est régulier et ne nous étonne plus. Pour les comètes, c'est autre chose. De temps à autre, et sans aucun avertissement préparatoire, on voit apparaître très loin, dans l'espace, une sorte de petit nuage blanc si transparent qu'à travers on peut voir briller les étoiles. De soir en soir, l'apparition se déplace parmi les astres ; sa forme et ses dimensions se modifient ; puis, lorsque la comète s'approche du Soleil, elle devient lumineuse, sa substance se distend et se développe d'une façon prodigieuse sur une étendue de plusieurs millions de kilomètres. Mais la matière de ces astres est si légère que, dans la queue de certaines comètes, on pourrait couper un morceau de la grosseur de l'église Notre-Dame et le respirer en forme d'aspiration homéopathique. On a vu des comètes de dimensions colossales et dont le poids était néanmoins si faible qu'on aurait pu sans trop de fatigue les porter sur l'épaule ! Voilà pourtant des astres qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'humanité. Jadis, lorsqu'on voyait apparaître un

de ces corps célestes qui s'enflent sous les rayons solaires, on s'affolait, on criait à la malédiction divine, et on attendait tout simplement la fin du monde.

En l'an 837, une comète se montre à la Terre. C'était sous le règne de Louis le Débonnaire. Dès que le roi aperçut l'astre chevelu, il fit venir un astrologue et lui demanda ce qu'il fallait présumer de cette apparition. Les réponses qu'il reçut ne le satisfaisant pas, il voulut conjurer le mauvais sort en adressant des prières au ciel, en ordonnant le jeûne à toute sa cour, et en faisant bâtir des églises. Trois ans plus tard, en 840, le roi mourut. La comète était déjà loin; ce qui n'empêcha pas les historiens de trouver une corrélation entre l'astre funeste et la mort de leur souverain.

En 1066, une apparition analogue vint inquiéter les esprits au moment où Guillaume de Normandie entreprenait la conquête de l'Angleterre, mais celle-là eut, dit-on, une heureuse influence sur la victoire d'Hastings. Quelques siècles plus tard, nouvelle émotion. C'était en 1456, trois ans après la prise de Constantinople par les Turcs. L'invasion des Musulmans faisait trembler toute l'Europe apeurée, lorsqu'on vit briller dans le ciel une immense comète. En réalité, les observateurs de cette époque la trouvaient horrible, tant l'effroi la défigurait à leurs yeux. Aussi que ne fit-on pas pour conjurer sa mauvaise influence! Certains même s'immolèrent à la comète ou plutôt périrent de crainte, d'autres furent malades d'épouvante. Or cette comète est la même que celle de 1066 et de 837 dont les apparitions sont mémorables; elle s'est d'ailleurs présentée souvent aux regards humains effarouchés, et, si les croyances de l'humanité étaient bien fondées, notre monde serait déjà mort au moins vingt-quatre fois, en admettant même qu'il n'y eut que cette seule comète pour compromettre la stabilité de la Terre. Mais, très inoffensive, elle n'a jamais fait de mal à personne; au contraire, elle nous a révélé que les comètes sont soumises aux lois générales qui régissent l'univers. Le grand Newton annonça qu'elles obéissent, comme les planètes, à l'attraction universelle; qu'elles doivent parcourir des courbes extrêmement allongées et revenir périodiquement contourner le Soleil, foyer de l'ellipse. En se basant sur ces données, Halley (astronome anglais, 1656-1742) calcula la marche de la comète de 1682 et constata que son mouvement offrait une telle similitude avec les apparitions de 1531 et 1607 qu'il crut pouvoir les identifier et annoncer un retour vers l'année 1759. Fidèle à l'appel qui lui était adressé, attirée irrésistiblement par l'astre du jour, la comète revint à la date assignée par le calcul, trois ans après la mort de l'illustre astronome. En brillant sur son tombeau, elle venait glorifier la puissance de la pensée humaine, qui arrache au ciel ses secrets les plus mystérieux.

Cette célèbre comète, qui avait terrifié l'humanité en 1455, 1066 et 837, revient tous les soixante-seize ans en vue de la Terre, mais elle semble diminuer de grandeur et d'éclat. Les astronomes, qui voient dans le passé et dans l'avenir, voient aussi l'invisible dans le ciel sans bornes et suivent la comète vagabonde dans les ténèbres de l'espace. Ils ne peuvent la distinguer, mais ils savent où elle se trouve, à telle ou telle date. Revenue devant nos regards, en 1835, elle ne va pas tarder à reparaître. (En mai prochain. *Réd.*) Ainsi l'esprit scientifique voit ce que les yeux ne peuvent saisir. Mais la comète de Halley n'est pas seule de son genre dans l'immensité des cieux : ces astres légers sont, au contraire, fort

nombreux. Képler prétendait qu'il y a autant de comètes dans le ciel que de poissons dans l'océan ; seulement rares sont celles qui attirent tous les regards et frappent le monde d'étonnement ; la plupart d'entre elles sont télescopiques et réservées à l'attention des astronomes.

Elles nous arrivent des profondeurs de l'espace, dans toutes les directions, semblant venir se ranimer au brûlant et lumineux foyer solaire. Faibles et pâles d'abord, attirées vers le soleil par une invincible puissance, leur mouvement s'accélère ; elles s'épanouissent enfin quand le Soleil les pénètre de sa splendeur et leur donne un éclat d'ailleurs éphémère. Beaucoup de ces voyageuses célestes font à notre Soleil une unique visite, puis elles s'en vont explorer d'autres univers. Celles-ci, nous ne pouvons les voir qu'une fois, parce qu'elles décrivent des paraboles et sont lancées dans l'infini ; jamais elles ne reviendront, elles sont perdues pour nous. Si l'imprudente comète, en glissant vers le Soleil, passe trop près d'une grosse planète, telle que Jupiter, Saturne, Uranus ou Neptune, elle subit son attraction, et la parabole originelle se change en ellipse. La comète devient prisonnière de notre système et ne pourra s'en échapper ; après s'être réconfortée au foyer solaire, elle devra revenir au point où elle a ressenti le premier trouble d'une nouvelle destinée. C'en est fait de son sort ; désormais, elle appartient à la famille solaire et voyagera le long d'une courbe fermée.

Les comètes visibles à l'œil nu sont assez rares, et les grandes comètes le sont excessivement. Depuis les magnifiques apparitions de 1858 et 1861, nous n'avons eu comme belles comètes que celles de 1874, 1881 et 1882. Mais après 25 ans, nous en avons eu une assez belle en 1907, qui a été peu remarquée, parce qu'il fallait se lever à 2 heures du matin pour l'observer avant l'aurore.

En général, on observe dans une comète trois parties distinctes : d'abord un point central, plus ou moins brillant, appelé le *noyau*, entouré d'une auréole vaporeuse nommée *chevelure* et prolongé par une traînée lumineuse : c'est la *queue*. La chevelure et la queue réunies forment la tête de la comète : ce n'est là, pour ainsi dire, qu'un vêtement de gala dont se pare l'astre cométaire pour se présenter dignement devant son souverain, le Soleil. Dans l'espace noir, loin du flambeau, la comète repliée sur elle-même n'est plus qu'une bulle nuageuse, sans queue, sans chevelure, d'aspect très modeste.

Cette vie errante n'est pas sans danger pour ces fragiles voyageuses sidérales ; outre le risque d'être capturées par une grosse planète, elles sont exposées à des rencontres périlleuses, à des perturbations violentes. Plus d'une en est morte, et, comme conséquence d'un semblable accident, nous avons été, à diverses reprises, gratifiés de véritables pluies d'étoiles filantes.

(Tiré de l'*Initiation astronomique*, par Camille FLAMMARION.)

COMPOSITION *Degré supérieur.*

N° 1. Lettre d'invitation

à une amie laissée au village que nous venons de quitter.

A....., le 15 mai 19.....

Chère amie,

Me voici depuis deux mois établie dans la ferme que mon père a achetée au village de L..... Chaque jour qui s'est écoulé depuis notre séparation a été par-

faitemment rempli par les multiples travaux d'une installation nouvelle. J'ai fait mon apprentissage de ménagère sous la direction de ma mère : nous avons à nous deux mis en place les ustensiles dans la cuisine, aligné le linge dans les armoires et suspendu les rideaux des fenêtres. Durant ce temps, mon père était occupé avec mes frères à arranger les outils et à installer convenablement nos animaux domestiques.

Maintenant, après beaucoup d'efforts, nous sommes tout à fait chez nous. La maison est charmante, placée telle qu'elle est à l'entrée du village de L.... à proximité des prairies et des forêts. Un vaste jardin, dont je ferai mes délices, la précède et contribue beaucoup à lui donner de l'agrément. L'intérieur de l'habitation est bien aménagé : les pièces sont spacieuses, commodes, bien éclairées, et surtout nombreuses. Il y a là de la place pour loger plusieurs des chers amis laissés à A.... Ma chambre est au premier étage et donne sur le jardin. Je ne te la décris point, car je veux que tu viennes admirer ici-même le nid agréable, quoique rustique, que je me suis arrangé avec mes modiques ressources.

Car, c'est là le vrai but de ma lettre : je veux t'inviter à venir passer une ou deux journées auprès de moi. Obtiens de ta bonne maman de pouvoir t'absenter durant deux jours. Fais en sorte d'arriver chez moi un samedi au soir, afin de passer en ma compagnie toute la journée du dimanche. Je n'aurai pas trop de temps pour te dire que je ne t'ai pas oubliée, que je t'aime comme autrefois et pour te faire admirer toutes les merveilles dont je suis la petite reine ici.

J'attends donc une lettre de toi, qui m'indiquera la date exacte de ta visite. Songe qu'un refus m'attristerait beaucoup. J'ai besoin de te revoir, car je suis un peu seule ici, et j'ai grande hâte de me retrouver dans ton affection.

Reçois les baisers de ta fidèle amie,

JEANNE.

N° 2. Lettre d'acceptation,
réponse à une amie qui nous a invitée chez elle.

L...., le 20 mai 19....

Chère amie,

J'ai été fort touchée de ton aimable invitation. Je l'accepte avec joie, et je te remercie de la bonne pensée que tu as eue. Je me réjouis à l'avance de tout le plaisir que je goûterai auprès de toi.

Maman, consultée, a donné son complet assentiment à ton gentil projet. Elle m'accorde donc deux jours de congé, pour me récompenser, dit-elle, de ma sagesse actuelle, et pour m'encourager à persévéérer dans la bonne voie. J'espère donc aller chez toi le premier samedi de juin. Si le temps est beau, tu peux m'attendre à partir de trois heures de l'après-midi. Si la pluie vient contrarier mon voyage, je le renverrai à la semaine suivante. Car je tiens absolument à avoir le soleil, afin que notre bonheur soit complet.

A bientôt donc nos douces causeries d'autrefois. Nous renouerons les liens de notre amitié et nous échangerons nos bonnes confidences.

Au revoir. Je t'embrasse en attendant le jour heureux qui nous verra réunies.
Ta très dévouée amie,

MARIE.

N° 3. Lettre d'excuses,
à une amie que nous ne pouvons aller visiter.

L....., le 25 mai 19.....

Chère amie,

Je regrette infiniment de ne pouvoir accepter l'invitation que tu m'as faite d'aller te voir à A..... Maman n'est pas bien en ce moment; sa santé me donne beaucoup d'inquiétude. Je ne voudrais pas la laisser seule durant deux jours, pas même durant un seul.

Je n'ai pas parlé à ma bonne mère de la proposition aimable que ta lettre contenait. Maman est si bonne qu'elle m'aurait forcée à accepter de te faire cette visite. Partagée entre un devoir et un plaisir, je n'ai pas hésité, et je suis sûre que tu aurais fait comme moi.

Ne crois pas que je refuse absolument d'aller examiner ton nouveau petit domaine. Je renvoie à plus tard ce voyage qui me causera en tout temps, un grand plaisir. Nous ferons provision de confidences à échanger pour l'instant de la réunion. Nous échangerons quelques lettres pour entretenir dans nos cœurs l'amitié éclosse depuis si longtemps.

Excuse-moi donc pour cette fois, ma chérie. Ne m'oublie pas, mais garde-moi au contraire toute ta tendresse.

Reçois mes plus affectueuses salutations.

Ta dévouée,

LUCIE.
C. ALLAZ-ALLAZ.

VARIÉTÉ

Voici, à titre de curiosité, une singulière épreuve d'arithmétique proposée par un maître de mathématiques à des collégiens de 10 ans :

Additionnez :

9 Mg. 76 kg. 63 hg. 97 g. ;
437 kg. 369 dag. ;
4 Mg. 5 kg. 3 hg. 6 g. ;
9 Mg. 99 kg. 99 dag. ;
36 kg. 3 kg. 71 dag. 90 g. ;
16 hg. 343 g. ;
6 kg. 96 kg. 45 dag. ;

à faire en dix minutes, avec preuve par 9.

!!

PENSÉES

Avant d'écrire, souvenez-vous de la beauté du papier blanc.

On écrit toujours trop vite : la bonne littérature est comme la bonne cuisine, elle ne peut se faire que lentement.

Le plus sûr, quand on a une jolie chose à dire, est de la dire comme le commun des mortels.

EUG. MOUTON.

L'ACTIVITÉ

Bureau de placement autorisé par l'Etat. 31 rue du Rhône, Genève

PLACE VITE ET DE TOUTE CONFIANCE

professeurs, précepteurs, institutrices, gouvernantes pour l'étranger. Employés de commerce, commis, caissières, demoiselles de magasin, etc.

Le bureau ne place ni les servantes ni le personnel d'hôtel.

Modèles d'écriture Ronde et Gothique Méthode Bollinger très facile à apprendre.

Prix 1 fr.
Bâle 1901 Médaille d'argent - Genève Mention honorable
Gauthier éditeur: Bollinger - Frey, Bâle

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la
S. P. V.

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans
majoration pour escompte spécial.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

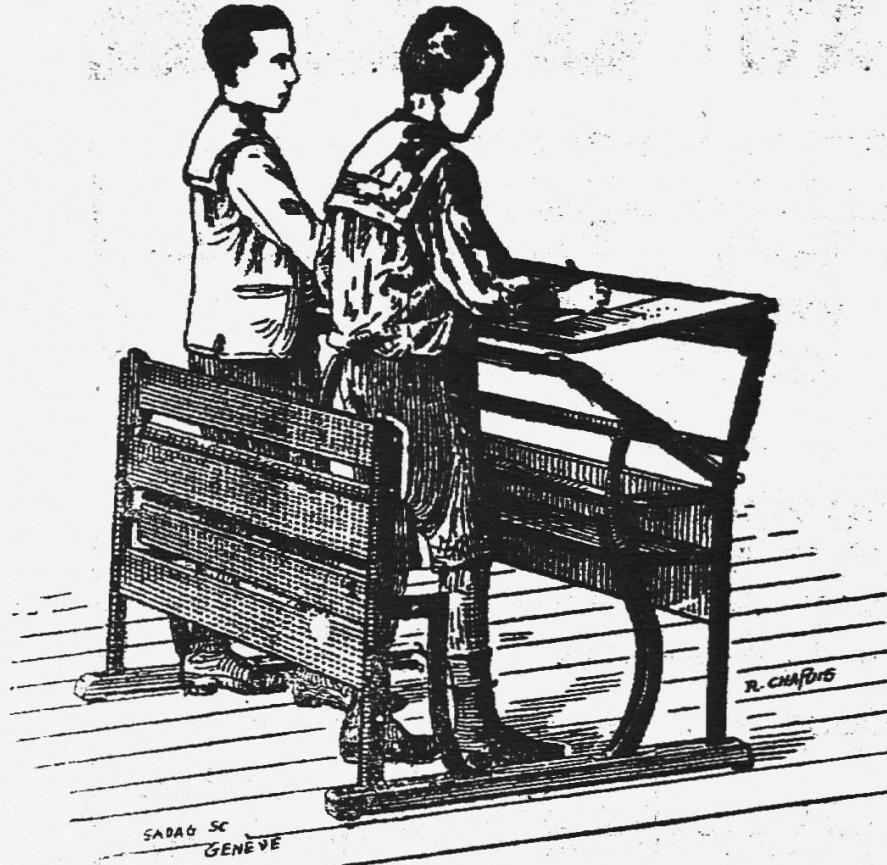
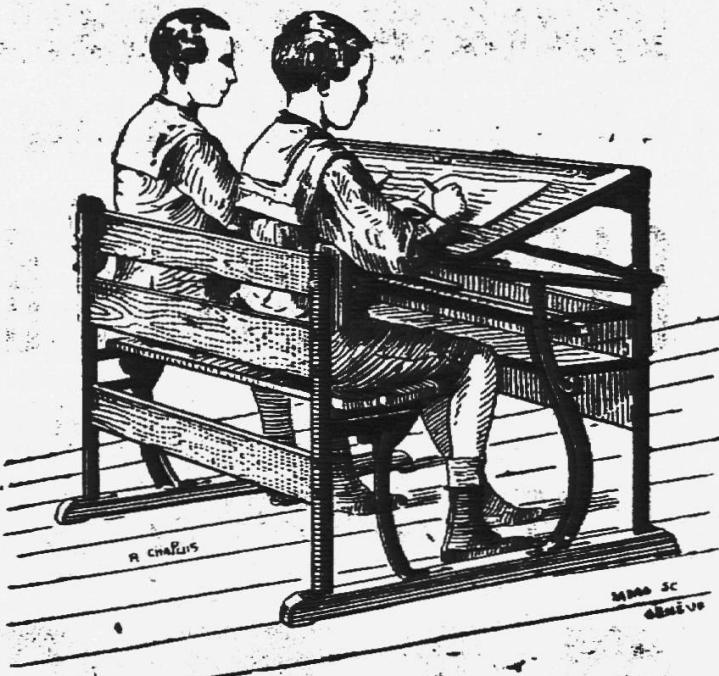
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vullierbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Grandes, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Morelos, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE



U N

CADEAU UTILE ET AGRÉABLE

est une

MACHINE A COUDRE

SINGER

Payement par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Rober^t, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



EDITION FÖTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, Rue de Bourg. — PARIS, 28, Rue de Bondy.

Succursales à NEUCHATEL et VEYEV.

VIENT DE PARAITRE:

CHOEURS A 2 ET A 3 VOIX ÉGALES A CAPELLA OU AVEC ACCOMPAGNEMENT
DE PIANO, ORGUE OU HARMONIUM AD LIBITUM.

Grast-Kling. **Chant des vignerons du Printemps**, à 2 voix égales, a capella
1818. Parties vocales en partition 0.30

Mendelssohn-Kling. **Chanson et Chœur des fées** tirés de « Songes d'une nuit
d'été » 1816, parties vocales en partition 0.50
Accompagnement en location.

— **Chœur final**, tiré de « Songes d'une nuit d'été » 1817. Parties voca-
les en partition 0.50

Accompagnement en location.

Niedermeyer-Kling. **Vois l'aurore**, tyrolienne, à 2 voix égales à capella, 96.
Parties vocales en partition 0.30

North Ch op. 46 N° 1 **Fête scolaire**, 1765. Parties vocales en partition 0.25
1763. Partition chant et accompagnement 1.25

— op. 46 N° 2 **Chant de promotions**, 1766. Parties vocales en partition 0.25
1764. Partition chant et accompagnement. 1.75

Schubert — **Printemps vainqueur**, 1292. Parties vocales 0.50
Partition chant et accompagnement, 2.50

CHOEURS A 4 VOIX MIXTES A CAPELLA.

18. — *néréaz A.* **Le retour de l'hirondelle**, partition 0.75

1810. — *uck.* **Pâques**, partition 0.50

1808. — *milius G.-A.* **L'Agneau de Dieu**, partition 0.50

1811. — *Hauptmann. M.* **Hymne**, partition 0.75

1807. — *Klein B.* **Confiance**, partition 0.50

1812. — *Masset H.* op. 5 **Hymne de Pâques**, partition 1.—

1814. — *Mendelssohn-Lauber.* **Pâques**, partition 0.75

1809. — *Palme R.* **Chant de Pâques**, partition 0.50

CHOEURS A 4 VOIX D'HOMMES A CAPELLA.

1819. — *d'Alesio.* **Retour au pays natal**, (solo de ténor, texte français et italien)
partition 1.—

1794. — *de Faye-Jozin.* **Le retour au pays**, partition 1.50

1813. — *Hammerli L.* **Les laboureurs**, partition 1.—

1735. — *Jacky Th.* **Départ**, partition 0.50

1736. — **Dans la bruyère**, partition 1.—

1737. — **Séparation**, partition 1.50

1738. — **Le Suisse à l'étranger**, partition 0.50

1739. — **Chant du soir**, partition 0.50

1740. — **Chant du Printemps**, partition 0.50

1760. — *Mayor Ch.* **Chanson des étoiles**, partition 1.50

1836. — *Neuenschwander S.* **Le Serment du Grutli**, partition 0.50

1742. — *Pilet-Haller.* **Naissez ô mélodies**, partition 0.50

1795. — *Sturm W.* op. 148 N° 1 **Au mois de mars**, partition 1.—

1796. — op. 148 N° 2 **Reine du Printemps**, partition 1.—

1797. — **Rempile mon verre**, partition 1.—

1798. — **Feuille de trèfle**, partition 0.50

ENSEIGNEMENT

Mayor Ch. **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue (Préparation au concours).

Première partie, comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins. 1.33

Deuxième partie, comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées, (En préparation).

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^e ANNÉE. — N° 8

LAUSANNE — 26 Février 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vandoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.



On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission

- a) Pour la **I^{ve} classe des garçons**, les jeudi et vendredi 31 mars et 1er avril;
- b) Pour la **III^e classe de jeunes filles**, les vendredi et samedi 1er et 2 avril;
- c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 14 et 15 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 19 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);
- b) Un certificat de vaccination;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

La Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1910.

H 30583 L

Ecole Normale

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

- 1^o Examen préliminaire: du 18 au 24 mars.
- 2^o Examen final: du 16 au 24 mars.
- 3^o Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les 18, 19 et 20 avril.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, avant le **10 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1910.

H 30582 L

Recueil de chants pour Chœur d'hommes

Nouvelle édition revue et augmentée. Un volume 500 pages. Fr. **2.50**
Vente exclusive aux Sociétés et Pensionnats, AUX IMPRIMERIES RÉUNIES (S. A.) LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Les Livres Roses pour la Jeunesse

UN APPEL AUX PARENTS

COMMENT DONNER AUX ENFANTS LE GOUT DE LA LECTURE

Il n'est rien de plus important que de donner aux enfants le goût de la lecture. N'est-ce pas le plaisir le plus sain, le plus durable, et le moins cher ? N'est-ce pas par la lecture de **bons livres** que tout s'apprend ? Pourquoi nos enfants ne tirent-ils pas de ce moyen de récréation et d'instruction tout le parti possible ?

- Parce que généralement le livre est rébarbatif et leur rappelle la classe ;
- Parce que le livre est laid ;
- Parce que le livre est ennuyeux ;
- Parce qu'il n'est pas illustré ou mal illustré ;
- Enfin, parce qu'il est trop cher et n'est point accessible à leur petite bourse.

Des HISTOIRES et des IMAGES !

Des IMAGES et des HISTOIRES !

Voilà ce qu'il faut offrir aux enfants pour leur donner le goût de la lecture.

En même temps, par surcroît, on leur donnera le goût du dessin, on leur permettra de satisfaire une passion innée pour le coloriage et l'enluminure.

Le livre d'*Histoires en Images à bon marché* n'existe pas chez nous, — il existe maintenant.

On pourra s'en convaincre en parcourant l'un quelconque des petits livres mis en vente au prix invraisemblable de 20 centimes, où l'enfant trouvera tour à tour la réalité et le rêve ; tout ce qui parle à son imagination et à son cœur ; contes, récits, aventures, historiettes, actions des personnages fameux, vies des enfants et des hommes célèbres ; histoire des bêtes curieuses, voyages, inventions, etc.

Petits et grands y trouveront plaisir et profit ; les parents eux-mêmes aimeront ces récits évocateurs de l'âge d'or et les raconteront aux tout petits en attendant que ceux-ci puissent les lire à leur tour.

Donc la bonne nouvelle va se répandre, et nos enfants, même les moins favorisés de la fortune, pourront désormais posséder une bibliothèque bien à eux : la nouvelle *Bibliothèque merveilleuse Larousse : Les Livres roses* !

Puisse cette saine littérature captiver les jeunes lecteurs et les éloigner des dangereuses publications à la mode, récits policiers, journaux à caricatures, véritable école de démoralisation, de sottise et de mauvais goût ! Chaque volume, comprenant 64 pages, illustrées de nombreuses gravures, 20 cent.

IL PARAIT DEUX VOLUMES PAR MOIS (1^{er} et 3^{me} samedi).

Vient de paraître : N° 25. **Les Mauvais Tours de Goupil le Renard.** (Demander le prospectus spécimen contenant la liste des 24 volumes à la LIBRAIRIE PAYOT et Cie, LAUSANNE).

**Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS**

J. RATHGEN-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

L'ACTIVITÉ

Bureau de placement autorisé par l'Etat. 31 rue du Rhône, Genève

PLACE VITE ET DE TOUTE CONFIANCE

professeurs, précepteurs, institutrices, gouvernantes pour l'étranger. Employés de commerce, commis, caissières, demoiselles de magasin, etc.

Le bureau ne place ni les servantes ni le personnel d'hôtel.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS
depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.

